

Le Foncier Agricole : Comment y avoir accès ? Quelles en sont les règles ?

Construire sa stratégie de recherche de foncier. Connaître les bases juridiques du foncier agricole, les initiatives d'acquisition et de gestion individuelles et collectives du foncier ainsi que les différents acteurs.

Objectifs de la formation

Permettre la confrontation du droit avec les réalités vécues par les stagiaires. Réfléchir sur la notion de « propriété » et de « terre, outil de travail ».

Pré-requis

Etre porteur/porteuse projet agricole.

Déroulé

1ère journée :

Le Foncier dans mon Projet et les Différentes Possibilités d'Accéder au Foncier :
présentation du contexte foncier agricole ardéchois.
intervention de la SAFER et de Terre de liens.

2ème journée :

Des Outils pour Réguler le Foncier :
le contrôle des structures : intervention de la DDT.
le statut du fermage : intervention du Comité d'Action Juridique.

Méthodes : Présentations, Tours de table, Ateliers

Mode de validation : Attestation de fin de stage.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 01/10/2017

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Responsable de stage : Eve Saymard
addear07@orange.fr
ADDEAR Ardèche
BP 129
07001 PRIVAS
Tel. 06 56 80 90 97

Pour le temps de midi : un repas partagé

Dates, lieux et intervenants

10 oct 2017 07000 Privas
09:00 - 17:00 (7hrs)

19 oct 2017 07000 Privas
09:00 - 17:00 (7hrs)

Eve Saymard, accompagnatrice de l'ADDEAR07
Eric Vacquier, directeur de la SAFER 07.
Un bénévole de Terre de liens.

Eve Saymard, accompagnatrice de l'ADDEAR07
Fabien Clavé, chef de service de la DDT 07.
Un bénévole du Comité d'Action Juridique.

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))